

Animateur périscolaires en vacation h/f

Encadrer et animer un groupe d'enfant, apporter des repères et des valeurs éducatives aux enfants, assurer et veiller à la sécurité des enfants et au bon fonctionnement du temps périscolaire ou du mercredi.

Formations et expériences requises

BAFA, CAP petite enfance, bac général ou expérience dans le secteur

Sens des responsabilités, esprit d'équipe et d'initiative, force de proposition, dynamisme et implication.

- Horaires :

Accueil du matin : de 7h45 à 8h20

Temps de restauration : de 11h30 à 13h30 pour les maternelles et 11h40 à 13h40 pour les élémentaires

Accueil du soir : de 16h15 à 18h15

La quotité horaire de chaque candidat dépend de leur spécialité et des besoins du service éducation.

Infos pratiques

Taux horaire brut pour les animateurs périscolaires : 12,31 €

Pour des renseignements complémentaires :

Merci de contacter Madame Hélène Picot au **03.26.53.54.79**

Comment postuler ?

Candidature (lettre de motivation et CV) à adresser avant le 20 août 2026 à :

Madame la Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, 7 bis, avenue de Champagne BP 505, 51331 Epernay cedex.

[Postuler en ligne](#)

Documents

[annonce-animateur-periscolairei.pdf](#)